

Programme Chaires industrielles

Prochaine édition : ouverture octobre 2012

Responsable Programme : Lionel Choplin

Chargée de mission scientifique : Alexandra Eb-Girard

Département Partenariats et Compétitivité



Programme « Chaires industrielles »

- Présentation générale de l'ANR
- Objectifs du programme
- Contexte français et international
- Positionnement et fonctionnement
- Caractéristiques du programme et impacts
- Exemples de Chaires industrielles

Présentation générale de l'ANR

Statuts

- Créée en 2005 (Groupement d'Intérêt Public)
- Etablissement Public à caractère Administratif depuis 2007
- Agence de financement de la recherche, via des appels à projets compétitifs

Présentation générale de l'ANR

Missions

Augmenter la « dynamique »
du système français de recherche et d'innovation

en lui donnant plus de souplesse pour :

- Favoriser l'émergence de nouveaux concepts
= appels à projets « non thématiques »
- Accroître les efforts de recherche sur des priorités économiques et sociétales
= appels à projets « thématiques »
- Intensifier les collaborations recherche/industrie
= appels à projets partenariaux
- Développer les partenariats internationaux
= appels à projets transnationaux

Présentation générale de l'ANR

Chiffres clés 2011

- Budget d'intervention : 728 M€
- 45 appels à projets dont 18 ouverts à des accords de coopération internationale
- Une demande soutenue des chercheurs : 6 237 projets soumis
- Un taux de sélection de 21 % (1 295 projets financés, dont 196 transnationaux)
- 4 134 bénéficiaires
- 5 500 projets actifs
- 45 colloques bilan en régions

Présentation générale de l'ANR

Certification ISO 9001

- Depuis 2008 sur le processus de sélection
- Sur l'ensemble de ses processus (métiers + supports) depuis 2010 :
 - Transparence
 - Equité
 - Continuité
 - Pérennité



ANR / Département Partenariats et Compétitivité

- Objectifs généraux

*L'ANR a pour mission d'intensifier les collaborations
entre recherche publique et recherche privée*

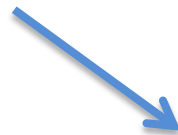
⇒ *Soutenir le développement de la recherche partenariale*



⇒ Proposer un outil adapté au développement
d'une recherche industrielle qui combine :

Du soutien et de l'attractivité
Des formations d'excellence par la recherche

Une recherche stratégique et prioritaire
Des interactions fortes avec les entreprises



Création d'un nouveau programme en 2011 :
« Chaires industrielles »

Programme Chaires industrielles

- Objectifs du programme
 - **Développement stratégique de la recherche** : entreprendre un programme de recherche de grande envergure et d'intérêt stratégique et prioritaire pour les entreprises françaises (recherche partenariale fondamentale et appliquée)
 - **Attractivité et rétention** : accueil durable d'enseignants-chercheurs éminents, français ou étrangers, en tant que titulaires de chaire industrielle
 - **Des interactions fortes avec les entreprises** :
 - Un lien à long terme entre le titulaire, l'établissement d'accueil et les entreprises
 - Une plus grande implication des entreprises dans la recherche
 - Des thématiques émergentes choisies et développées pour et avec les entreprises
 - **Formation par la recherche** : en lien avec les préoccupations des acteurs du monde socio-économique

Programme Chaires industrielles

- Une réponse adaptée à un besoin

	Attractivité et rétention	Formation d'excellence par la recherche	Développement stratégique de la recherche	Interactions fortes avec les entreprises
Chaires d'excellence	✓	✓		
Chaires « Universités – Organismes »	✓	✓		
Chaires « partenariales » de type mécénat de recherche	✓	✓		
Projet de recherche partenarial			✓	✓
Institut Carnot		✓	✓	✓
Institut de Recherche Technologique		✓	✓	✓
Equipe de Recherche Technologique				✓
Laboratoire Mixte		✓		✓
Chaires Industrielles	✓	✓	✓	✓

Programme Chaires industrielles

- Contexte : les chaires "partenariales" en France
 - Historiquement : première chaire industrielle française créée en 1991 à Nancy, sur le GENie Chimique des Milieux rhéologiquement COMplexes (GEMICO), un domaine quasi-inexistant en France et présentant un grand intérêt pour la recherche industrielle
 - La mise en place des réductions directes d'impôt pour le mécénat (en 2003) et la création des fondations d'Universités (en 2007) a fortement favorisé le développement des chaires "partenariales" : la quasi-totalité des chaires "partenariales" sont financées via des fondations ou des fonds de dotation (mécénat de recherche avec la notion d'utilité publique)
 - Aujourd'hui : recensement d'une centaine de chaires "partenariales", dont un tiers proche du modèle de chaire industrielle

Programme Chaires industrielles

- Caractéristiques des chaires "partenariales" actuelles en France :
 - **Avantages** pour les entreprises et l'organisme d'enseignement supérieur et de recherche :
 - Formation d'un vivier de spécialistes à forte employabilité
 - Réseautage au niveau national et international
 - Développement de recherches à caractère essentiellement fondamental
 - Prestige et incitation fiscale
 - **Inconvénients** pour les entreprises et l'organisme d'enseignement supérieur et de recherche :
 - Notion d'utilité publique :
 - Peu de retour direct pour l'entreprise
 - Pas d'accès privilégié à la PI
 - Gestion souvent complexe (plusieurs entrées et sorties différentes pour les fonds : école, fondation, association, etc.)
 - Faiblesse des interactions privilégiées et durables

Programme Chaires industrielles

- Inspiré par le programme canadien Professeur-Chercheur Industriel (PCI)

- Créé en 1983 par le CRSNG¹, création de plus de 300 chaires, une centaine actuellement en fonctionnement (pour 40 000 chercheurs²)

Double finalité du programme :

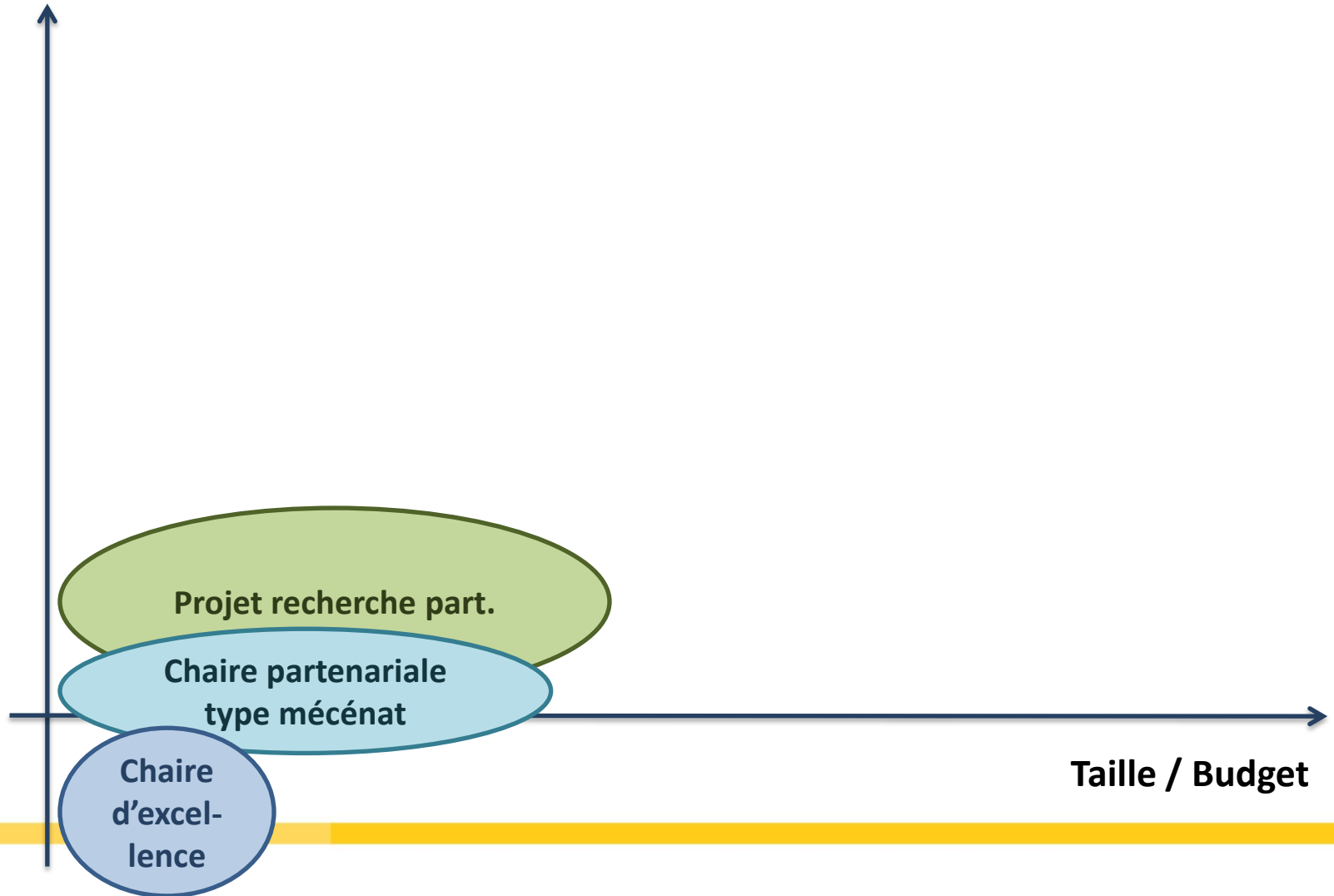
- obtenir la masse critique nécessaire pour entreprendre de grands projets de recherche en sciences naturelles et en génie dans l'intérêt de l'industrie ;
 - favoriser la mise en œuvre d'initiatives de recherche dans des domaines pas encore couverts dans les universités canadiennes, mais où l'on constate un besoin important dans l'industrie.
- Le programme offre trois types de chaires de recherche industrielle : PCI principal (sénior), PCI agrégé (junior), PCI cadre (non-académique)
 - Chaires financées conjointement par le CRSNG et l'industrie (la contribution de l'industrie doit représenter au moins 50 %, hors rémunération des permanents)

1 : CRSNG : conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

2 : 97 000 chercheurs en France

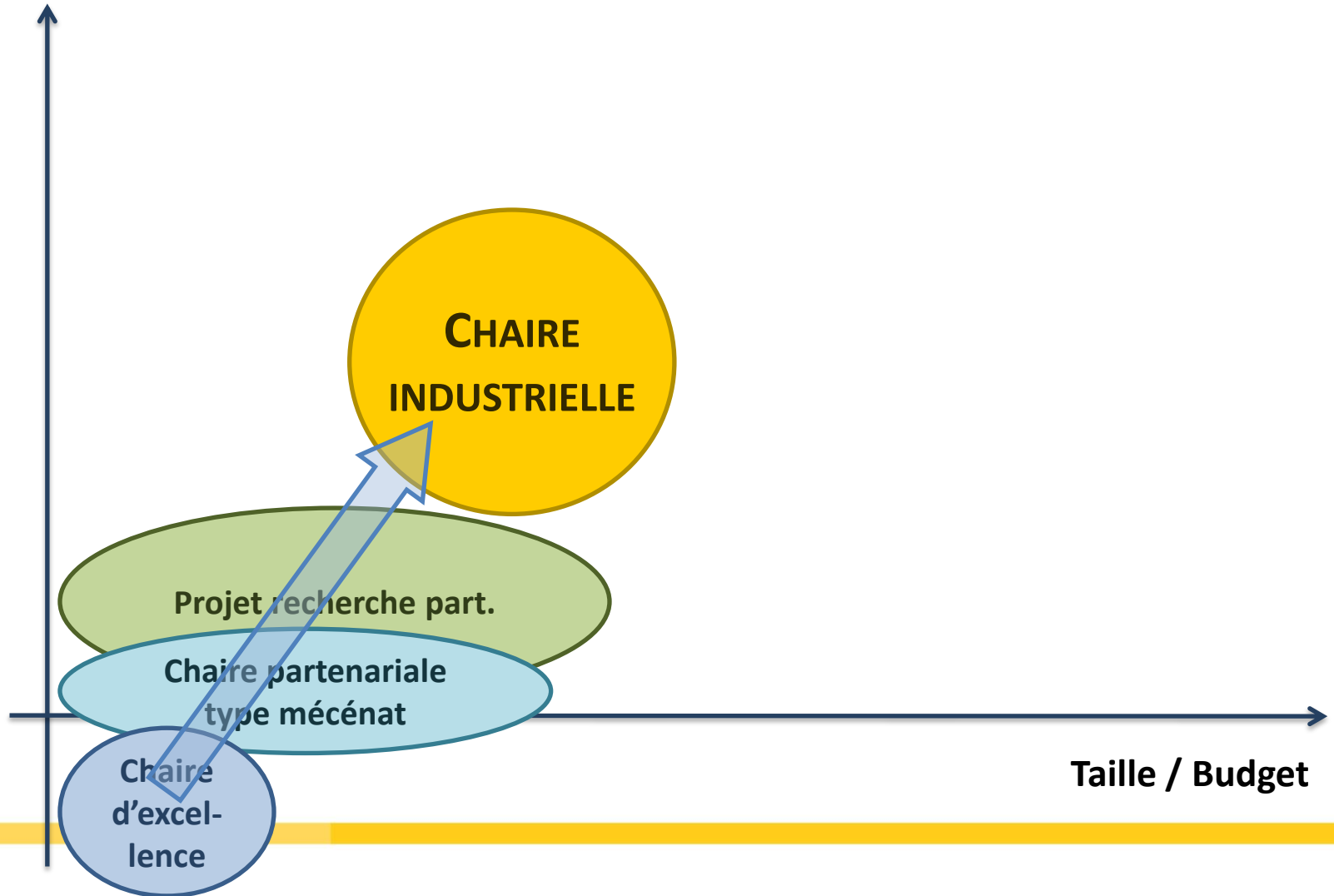
Programme Chaires industrielles : positionnement

Relations avec les entreprises



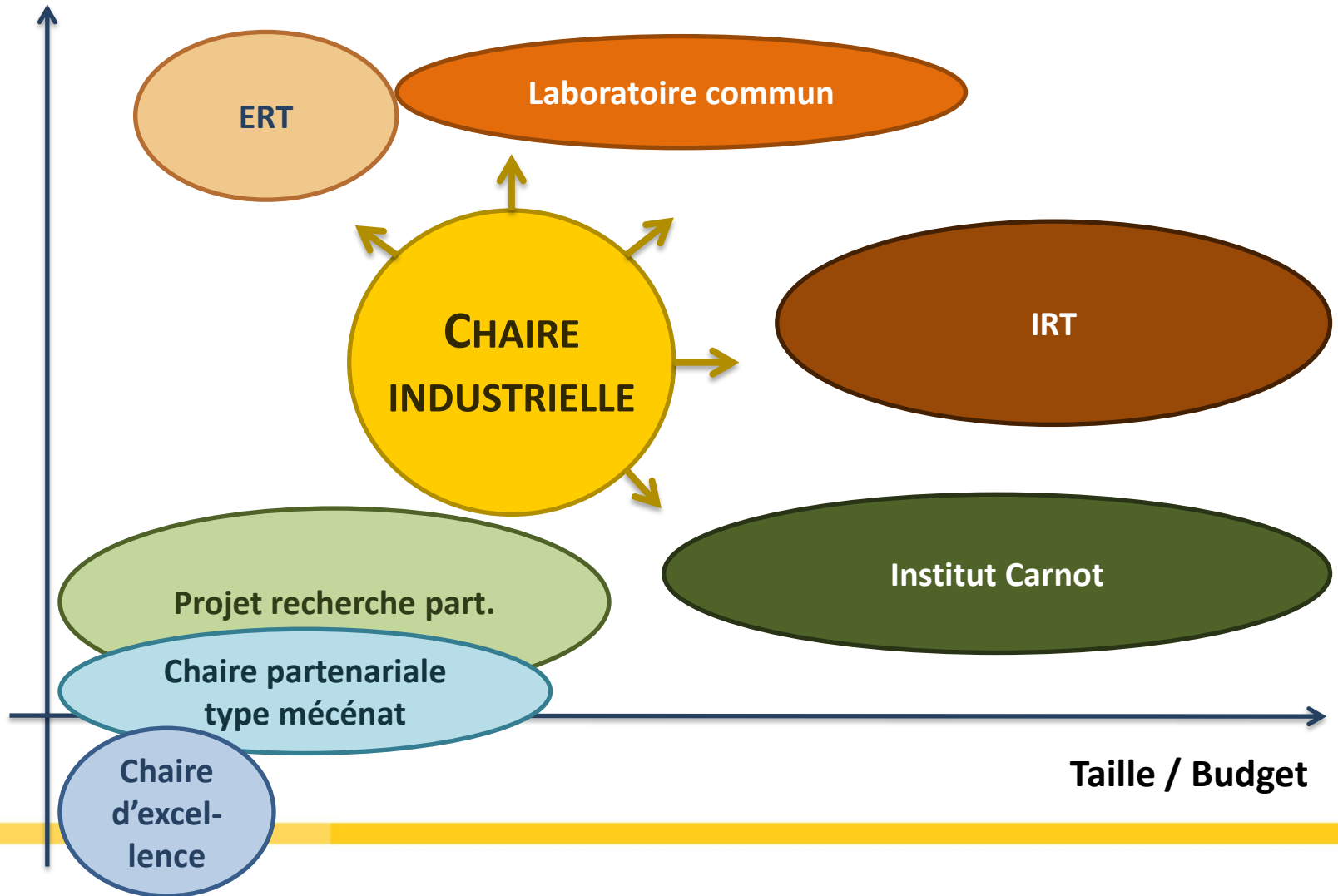
Programme Chaires industrielles : positionnement

Relations avec les entreprises



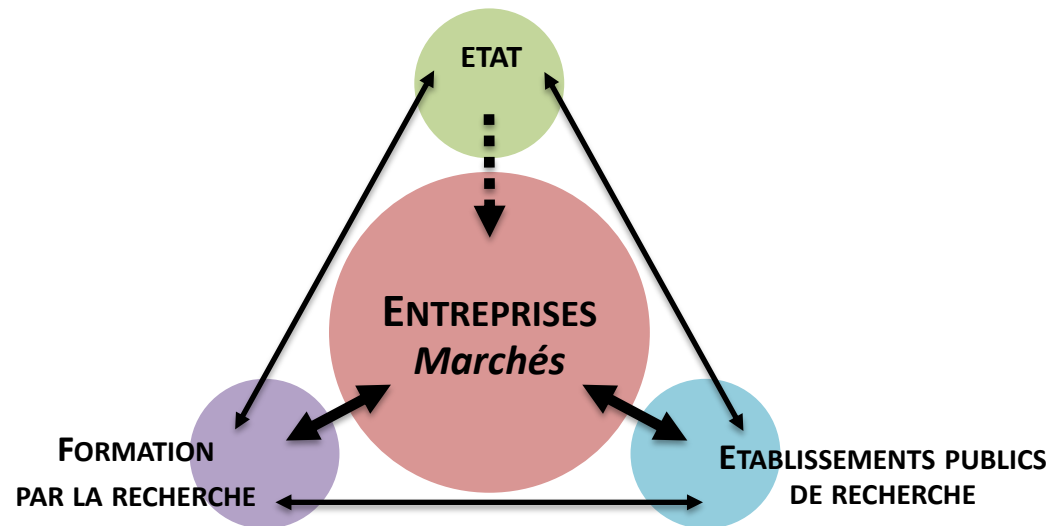
Programme Chaires industrielles : positionnement

Relations avec les entreprises



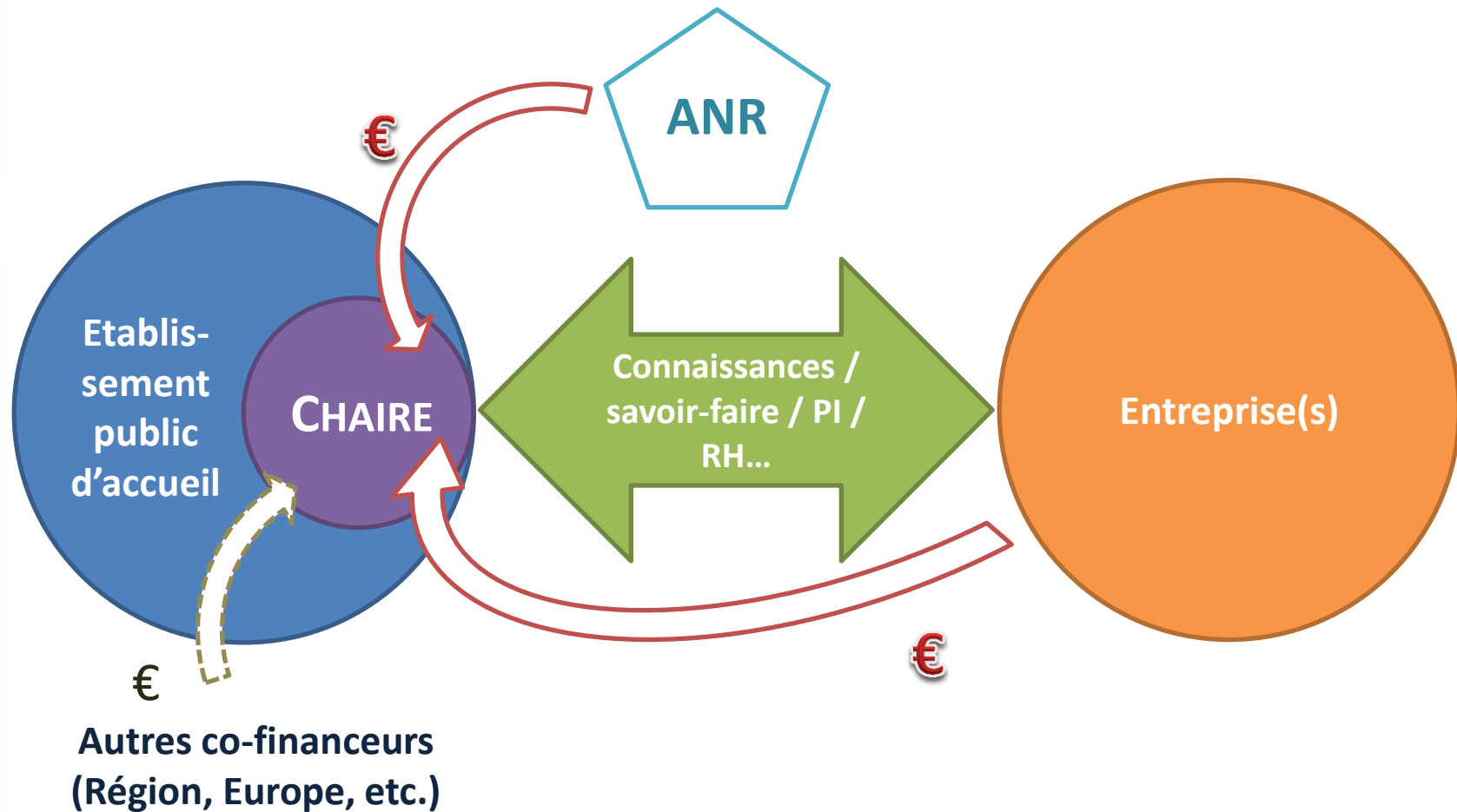
Programme Chaires industrielles

L'entreprise est placée au cœur du dispositif, ce qui permet d'aborder des problématiques de recherche inspirées du marché et orientées vers une mission de formation par la recherche dans l'optique d'un développement d'innovations scientifiques et technologiques.



Programme Chaires industrielles

- L'écosystème d'une chaire industrielle



La contribution de l'ANR sera apportée à concurrence de celle des entreprises

Programme Chaires industrielles

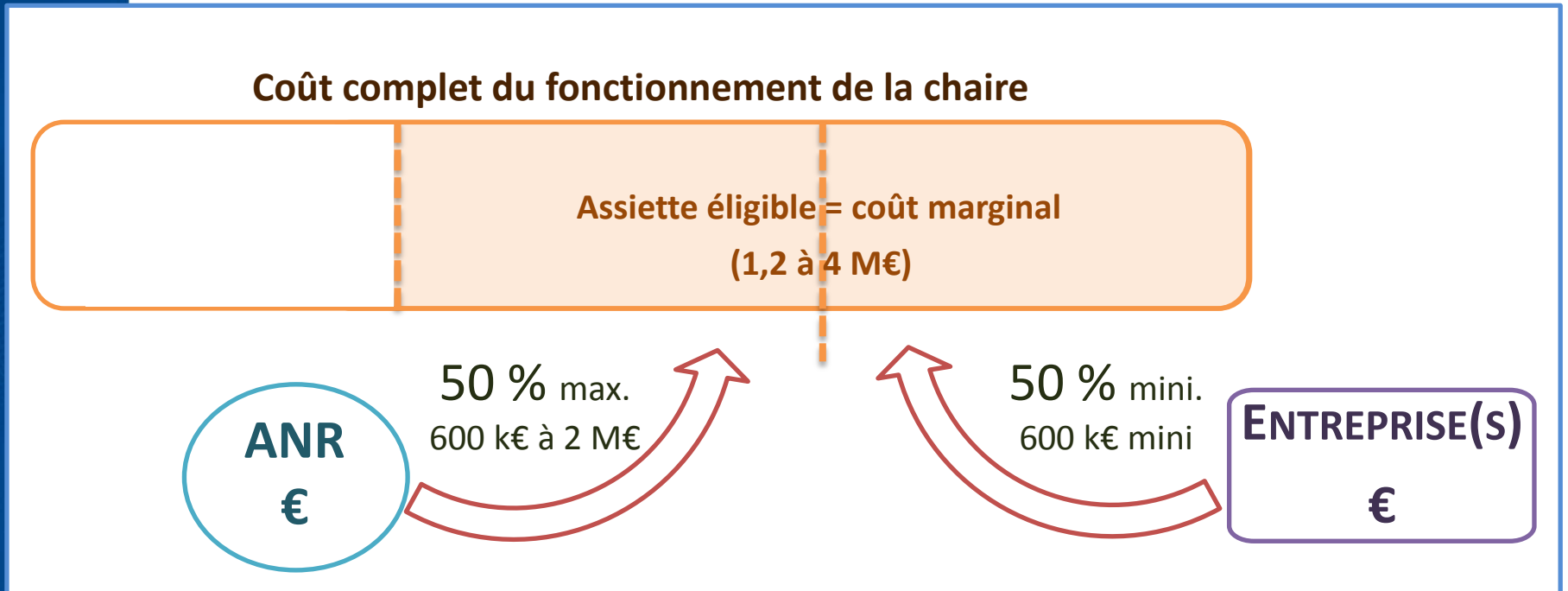
- Spécificités du programme
 - Candidatures présentées par l'établissement d'accueil, en étroite concertation avec le(s) entreprise(s), avec le CV du candidat au poste de titulaire de la chaire
 - Le programme est ouvert à toutes les thématiques
 - Projets de chaires de 4 ans
 - Co-financement ANR/Entreprise(s)
 - La contribution de l'ANR est apportée à concurrence de celle de(s) l'entreprise(s) (capital), et versée à l'établissement d'accueil
 - Etablissement d'accueil : établissement public de recherche et d'enseignement supérieur (Université, EPST, EPIC, EPA...)

Programme Chaires industrielles

- Spécificités du programme
 - **Critères de sélection :**
 - Excellence du candidat : parcours professionnel, rayonnement international, relations avec les acteurs du monde socio-économique
 - Programme de recherche stratégique (verrous scientifiques ou technologiques) et prioritaire (enjeux pour les entreprises partenaires), adéquation du budget et des compétences avec les objectifs
 - Gouvernance et organisation des relations contractuelles entre les parties, contributions à la consolidation des relations entre acteurs publics et privés de la recherche
 - Moyens consacrés à la formation par la recherche (missions, séminaires, formations, etc.)
 - Modalités mises en place pour faire émerger des projets en rupture
 - Modalités de gestion et d'exploitation de la PI (stratégie, brevets, licences, chargé de valorisation, etc.)
 - Conditions d'accueil du titulaire
 - Modalités de pérennisation de la chaire, perspectives économiques (France, Europe, etc.) et organisationnelles

Programme Chaires industrielles

- Modalités de financement



Calcul de l'aide ANR : 50 % de l'assiette éligible totale, versée à l'organisme d'accueil.
L'entreprise est cofinanceur de la chaire.

Programme Chaires industrielles

- Eligibilité des dépenses de la chaire (assiette = coût marginal) :
 - **Dépenses organisme d'accueil éligibles :**
 - personnel contractuel, compléments de salaire,
 - fonctionnement,
 - missions,
 - équipement,
 - sous-traitance, brevets et licences
 - **Dépenses organisme d'accueil non-éligibles :**
 - personnel statutaire,
 - gros équipement > 20 % assiette,
 - Locations
 - Formation diplômante

Programme Chaires industrielles

- Impacts espérés

- Créer une dynamique à partir d'une offre de compétences et d'expertise en adéquation avec les besoins des acteurs du monde socio-économique
- Organiser les recherches dans une logique d'exploitation des résultats de recherche
- Insuffler au sein de l'établissement d'accueil une dynamique de recrutement de qualité dans un cadre de développement concerté fort
- Permettre un échange en temps réel de technologies et de savoir-faire entre les acteurs publics et privés de la recherche
- Assurer des retombées en termes d'image, résultant de l'accueil d'éminents enseignants-chercheurs au plan international
- Participation des acteurs publics au développement de produits innovants
- Mise en place de modèles économiques construits sur l'économie de la connaissance

Programme Chaires industrielles

- **Calendrier de la précédente édition**
 - 23 juin 2011 : ouverture de l'AAP
 - 29 juin 2011 : ouverture du site de soumission
 - 29 septembre 2011 : clôture de l'AAP
 - début 2012 : financement des projets sélectionnés

- **Contact**

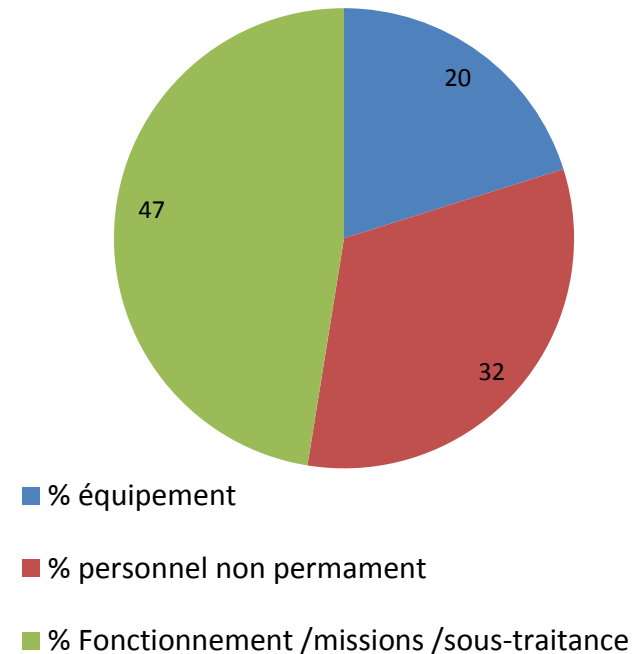
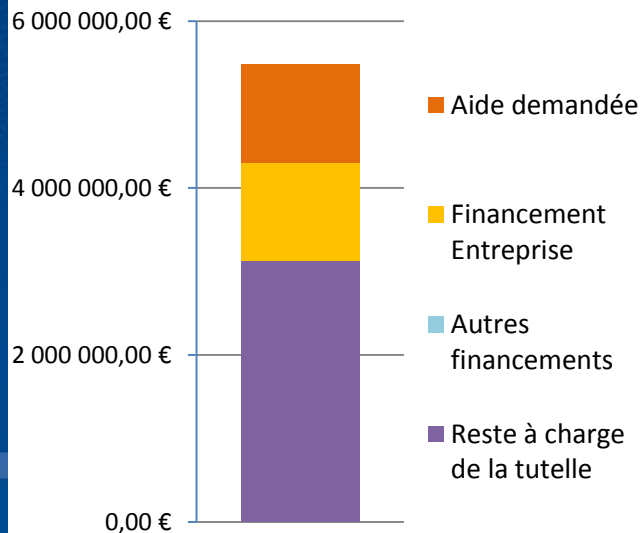
chairesindustrielles@agencerecherche.fr

Exemples de Chaires industrielles

Chaire avec une seule entreprise,
besoins équilibrés en personnels, équipement et fonctionnement

Coût complet : 5,5 M€
Aide demandée : 1,2 M€

Financement ANR/Entreprise :
2 PhD, 3 Post-doc, 1 AI



Exemples de Chaires industrielles

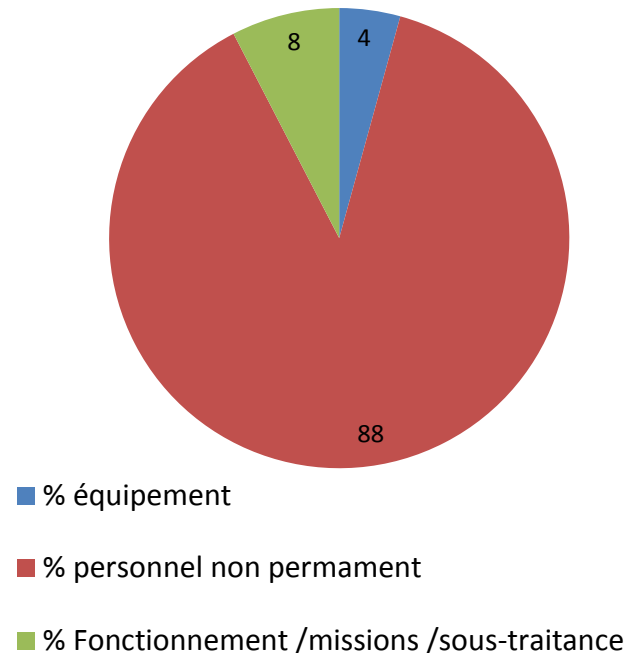
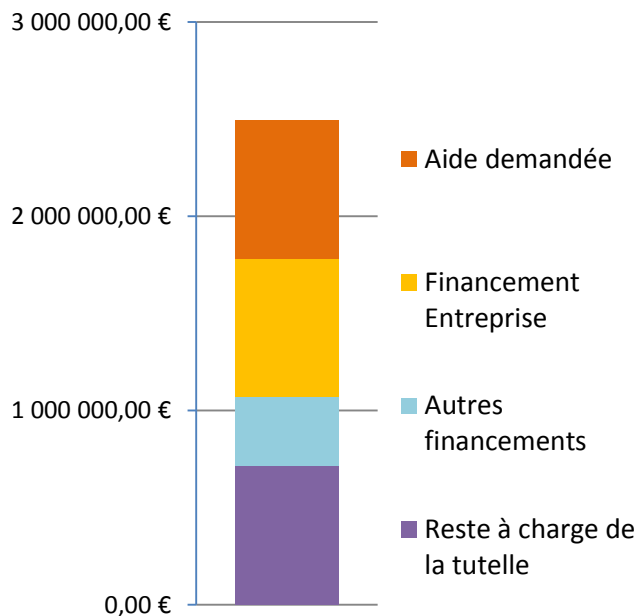
Chaire avec une seule entreprise et d'autres financements (FUI, FEDER, Région, etc.)

besoin majoritairement en personnels

Coût complet : 2,5 M€

Aide demandée : 700 k€

Financement ANR/Entreprise :
2 PhD, 2 post-doc, 1 IR, 1 jeune chercheur, 2 techniciens

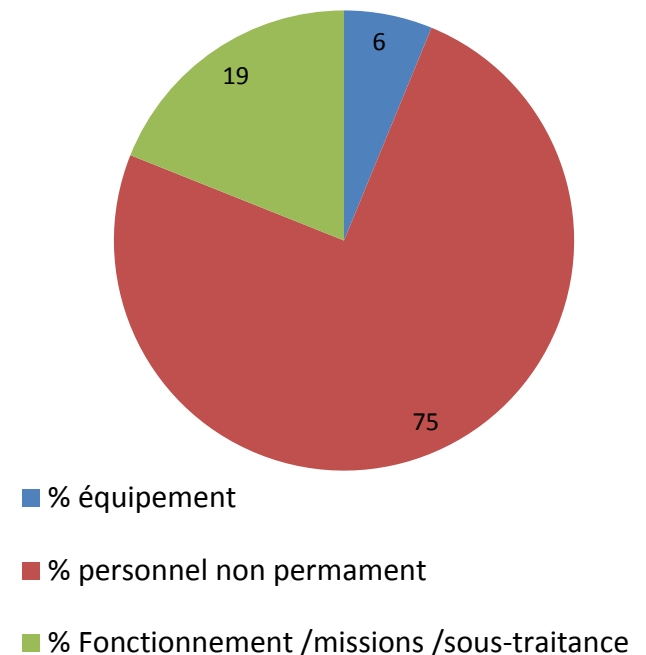
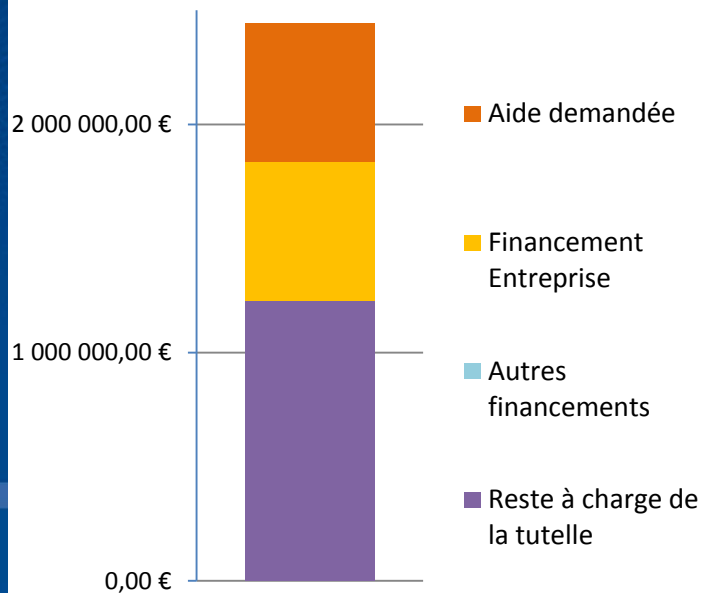


Exemples de Chaires industrielles

Chaire avec plusieurs entreprises, *besoins principalement en personnels et fonctionnement*

Coût complet : 2,5 M€
Aide demandée : 600 k€

Financement ANR/Entreprise :
10 stagiaires Master/an, 6 PhD



Remarques diverses à propos du montage d'une chaire industrielle

- Une chaire peut être cofinancée par plusieurs entreprises, les montants ainsi que les modalités de partage des résultats ne sont pas nécessairement identiques pour chacune ;
- Le mécénat n'entre pas dans le champ du programme ;
- Un PRES peut porter une Chaire industrielle ;
- Les entreprises doivent s'engager par lettre au moment de la soumission du programme (peut être sous condition de succès), l'accord pourra être signé ultérieurement ;
- La formation (type master ou autre diplôme) ne peut pas être financée par l'ANR.

Merci pour votre attention

Contact :
chairesindustrielles@agencerecherche.fr